



BULLETIN MUNICIPAL 2023

GRANGES-LE-BOURG



Le mot du Maire,

Une nouvelle année, c'est de nouveaux projets, et notre équipe municipale n'en manque pas. Nous devons être vigilants aux coûts des matières premières et de l'énergie si nous voulons mener à bien ceux-ci et prendre le temps de les mûrir. C'est dans un souci d'équilibre budgétaire que nous nous inscrivons sans pour autant renoncer à investir.

Cette année a été l'occasion de retrouver des moments de convivialité, la fête du 15 août, les commémorations du 11 novembre et les vœux du maire ou pas moins de 70 personnes étaient présentes, et je m'en réjouis.

Une pensée pour les plus fragiles d'entre nous, ceux qui nous ont quitté cette année 2022 et à tous ceux qui subissent la guerre.

Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Prenez soin de vous et vos proches.

Bien à vous.

Votre maire Claude Armbruster.

RÉALISATIONS 2022

Eau et assainissement

Nettoyage et désinfection de la cuve de la station de pompage rue du Moulin Brisse et remplacement d'une pompe défectueuse.

Travaux de recherche de la conduite d'eau pour l'alimentation de la fontaine du pavé.

Relevage des bouches à clés rue de Saulnot et sortie des compteurs dans des caissons sur le domaine public afin de faciliter le relevé et la détection des fuites.

Réparation de la conduite d'eau rue des cannes suite à une fuite.

Raccordement d'une habitation au réseau d'eau route de Secenans.

Installation d'un éclairage dans le petit château d'eau.

Bois

Affouage en bord de route : 145 Stères ont été vendus au prix de 35€ le stère.

Affouage sur pied (recépage) : 5 inscriptions prises en Mairie (7€/Stère HT).

Le contrat de bûcheronnage et de débardage a été attribué à la SASU BILLOTTE.

Programme forestier

Les travaux forestiers de régénération naturelle et d'entretien ont été effectués par la SASU Billotte et l'ONF pour un montant de 12 776.83 € TTC.

Restauration des vestiges du château

Il n'y a pas eu de nouvelle tranche de travaux pour 2022 puisque l'association AIIS INTERM'AIDE n'avait plus de disponibilité.



Voirie communale, départementale et communautaire

Reprise des enrobés sur les trottoirs et sur la route, rue de Saulnot, suite aux travaux sur le réseau d'eau.

Patrimoine communal

Le lavoir a été rénové courant de l'année 2022. Les travaux suivants ont été réalisés : renouvellement de la couverture, du lattage et des chéneaux, décapage de la peinture du lavoir en fonte et pose d'un vernis, reprise et jointage des pavés. Ces travaux ont bénéficié d'une subvention du Département et de la DETR.



OBJECTIFS ET TRAVAUX 2023

Rénovation des 2 fontaines rue du Pavé et rue de Saulnot

Remplacement de la canalisation d'eau Rue des Cannes

Lotissement : réfection de la chaussée

Poursuite des études pour la rénovation de l'ancienne école et la réalisation d'une chaufferie bois

Changement et sortie des compteurs d'eau : dernière tranche

Travaux de sylviculture

Réfection de la chapelle située à côté de la mairie (par la CCPV)

Travaux du château : 15ème tranche comprenant la réfection du mur d'enceinte route des monts de salins et installation de 2 portails coulissants.

INFORMATIONS DIVERSES ET PRATIQUES

Fête de Noël des enfants

En partenariat avec les communes de Crevans, Secenans, et Granges-la-Ville, un spectacle ainsi qu'un goûter de Noël ont été organisés à la salle communale de Granges-la-Ville. 28 enfants de la commune y ont participé.

Extinction de l'éclairage public :

La demande de sobriété énergétique du gouvernement s'est traduite par un sondage des habitants concernant l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h. Nous avons obtenu 56.8 % de réponses et 94 % se sont déclarés favorables à cette dernière.

Cette extinction va nous permettre de diminuer la facture énergétique tout en préservant l'environnement.

Site internet : <https://www.granges-le-bourg.fr/>

Découvrez le site internet de la commune : retrouvez toutes les informations pratiques pouvant vous être utiles, démarches administratives, documents à télécharger, vie de la commune, culture, patrimoine... et encore bien d'autres.



Panneau Pocket

Depuis 18 mois la commune met à votre disposition des informations sur panneau Pocket. Restez informés en temps réel des informations, alertes... concernant votre commune.

Pour cela téléchargez panneau Pocket sur votre smartphone et choisissez et recherchez Granges-Le-Bourg. Vous pouvez aussi être informés des actualités d'autres communes, du Sytevom, de la communauté de commune, de la gendarmerie Panneau Pocket est aussi disponible sur ordinateur.



Conseiller numérique

Lucas DECAILLOZ conseiller numérique est disponible sur toute la communauté de commune du pays de Villersexel pour vous accompagner dans vos démarches numériques.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 09.79.22.67.88.

Un accueil est possible sur Granges-Le-Bourg pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Arrivée de la fibre

Comme vous avez pu le constater des travaux pour la fibre sont en cours, encore un peu de patience et vous pourrez demander à vous raccorder. Nous vous avertirons dès que cela sera possible.

Commémorations du 11 novembre

Vous avez été nombreux (environ 50 personnes) à assister aux cérémonies du 11 novembre et l'équipe municipale vous en remercie. Ce fut un moment de recueillement avec une lecture et l'appel des soldats morts pour la France. A l'issue de la cérémonie, la municipalité a convié les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Comité des Fêtes

C'est le retour des animations organisées par le Comité des Fêtes dans notre commune. Il y a eu la fête du 15 août (le 14 août en 2022), avec son tournoi de pétanque, son vide grenier et sa soirée dansante. D'autres manifestations sont prévues pour 2023, pour en savoir plus consultez la page Facebook du comité des fêtes.

Parking poids lourds

La commune ne disposant pas de places de parking pour les camions, une convention a été signée avec la commune de Secenans. Trois places de parking sont désormais disponibles, pour cela merci de vous faire connaître en mairie et obtenir l'autorisation du maire.

Accueil des Ukrainiens et collecte pour l'Ukraine

Un élan de solidarité s'est manifesté à Granges-le-Bourg suite aux évènements liés à la guerre en Ukraine. La collecte de vêtements, nourriture, objets de première nécessité a été un réel succès.

Suite à la sollicitation de la Préfecture nous avons accueilli 4 réfugiés Ukrainiens dans un logement mis à disposition par la commune. Là encore, vous avez répondu pour mettre à disposition des Ukrainiens des meubles, de la vaisselle, de la nourriture...

Les élus tiennent à vous remercier de votre générosité et de votre solidarité.

Restrictions d'eau

Comme vous le savez tous, l'année 2022, le printemps comme l'été, ont été très secs et chauds. Très rapidement la Préfecture a mis en place des restrictions concernant les usages de l'eau.

Nous tenions à vous remercier pour votre civisme durant cette période particulièrement compliquée.

Nous vous incitons à vous équiper de récupérateurs d'eau de pluie pour arroser vos plantes, laver vos véhicules, nettoyer votre terrasse...

Colis des Anciens

59 colis avec des produits locaux ont été distribués pour les fêtes de fin d'année.

Election d'un 3^{ème} adjoint

Le 15 décembre 2022, un 3^{ème} adjoint a été élu par le Conseil Municipal, il s'agit de M. Olivier MONNIER

Pôle éducatif de la Roselière à Saulnot

L'établissement est composé de 9 classes et l'effectif actuel est de 212 enfants, dont 34 de Granges-le-bourg.

Présence Verte

La commune prend en charge 50 € /an.

Rappel : l'abonnement est de 24,90€ /mois.

Pour tout renseignement s'adresser en Mairie.

Naissances

Il y a eu 7 naissances en 2022.

Décès

Suzanne	QUEGAIN	le 20/02/2022	à l'âge de 94 Ans
Anne-Marie	TERECEK	le 04/07/2022	à l'âge de 58 Ans
Maryse	MAUFFRAY	le 11/08/2022	à l'âge de 61 Ans
Laurette	CUENIN	le 17/10/2022	à l'âge de 63 Ans
Raymond	LAFOND	le 05/12/2022	à l'âge de 92 Ans
Antoinette	ROBERT	le 16/12/2022	à l'âge de 81 ans

Nouveaux Habitants

Il y a eu 33 nouveaux arrivants en 2022.

Les nouveaux habitants sont priés de se faire connaître en Mairie pour faciliter toutes les démarches administratives.

TARIFS

Eau

Les tarifs sont inchangés pour 2022 :

Eau	1.90 € / m ³
Assainissement	1.10 € / m ³
Location compteur et abonnement	21 € par an soit 10.50 € par semestre.

Ordures ménagères

Sortir le bac le mardi soir pour le mercredi sinon en cas de non ramassage présenter le bac le jeudi soir pour le vendredi matin.

Cartes Jeunes (toujours disponibles à la mairie)

Gratuité jusqu'à 18 ans pour les habitants du village

Au-delà de 18 ans : 6 €.

Pour les habitants extérieurs : 8 €

Location des salles

Salle de convivialité :	Habitants du village	90 €
	Extérieurs	140 €
Salle pour tous (maxi 30 personnes) :	Habitants du village	70 €
	Extérieurs	110 €

HORAIRES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi de 16h à 18h
- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h

Pour contacter votre mairie



03.84.20.28.06

E-Mail : mairie.glb@wanadoo.fr

M. Claude ARMBRUSTER (Maire)	06.82.00.67.43
M. Claude VUILLEMIN (1 ^{er} adjoint)	06.77.43.83.92
M. Jérôme CONVERSET (2 ^{ème} adjoint)	06.71.07.45.99
M. Olivier MONNIER (3 ^{ème} adjoint)	06.14.62.71.93

Merci de réserver les appels sur les téléphones des élus aux cas d'urgence.

Inscription sur la liste électorale aux heures de permanence tout au long de l'année et au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour d'un scrutin.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

- Lundi et vendredi de 9h à 11h
- Mardi de 16h à 18h
- Jeudi de 14h à 16h
- Samedi de 9h à 12h

Pour contacter votre Agence Postale Communale



03.84.89.94.65

Levée du courrier

- Lundi à Samedi : 9 h

Déchetterie de Saulnot

Pour les déchets de type : bois, déchets verts, cartons, ferrailles, déchets d'équipement électriques et électroniques, encombrants, gravats, déchets spéciaux (aérosols, batteries...), pneus, huiles de vidanges, produits chimiques....

Horaires d'ouverture d'hiver à partir du 1^{er} Novembre au 28/29 Février :

Mardi	9h à 12h / 13h30 à 16h30
Vendredi	9h à 12h / 13h30 à 16h30
Samedi	9h à 12h / 13h30 à 16h30

Horaires d'ouverture d'été à partir du 1^{er} Mars au 31 Octobre :

Mardi	9h à 12h / 13h30 à 18h
Vendredi	9h à 12h / 13h30 à 18h
Samedi	9h à 12h / 13h30 à 18h

 EDF (Sécurité Dépannage) 09.72.67.50.70

SCODEM des 2 rivières (Déménagement / Emménagement, composition du foyer...).

 03.84.20.37.10

Fax : 03.84.20.39.07

E-Mail : scodem2rivieres@gmail.com

Pôle éducatif de Saulnot 03.84.27.45.74

Périscolaire Pôle éducatif de Saulnot 03.84.27.46.58



RAPPEL :

- Un arrêté municipal a été pris concernant l'entretien des trottoirs en cas de neige : chaque particulier doit nettoyer ou faire nettoyer et entretenir le trottoir le long de la propriété.
- Pour des raisons de sécurité vous devez veiller à ce que les haies et arbustes ne débordent pas sur la voie publique, trottoir compris.
- Les travaux occasionnant des nuisances sonores (bricolage, jardinage...) sont autorisés par arrêté préfectoral de 9h à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.
- Par arrêté préfectoral tout brûlage est interdit (branchage, déchets verts ou ménagers...).
- Le remplissage des piscines est soumis à l'autorisation de la mairie.
- Toute modification extérieure de votre habitation ou de ses annexes (changement de fenêtres, de porte de garage, ravalement de façade...) est soumise à une autorisation d'urbanisme, merci de vous rapprocher de la mairie pour vous procurer les imprimés nécessaires.
- Stationnement dans la commune : nous vous rappelons que le stationnement est interdit sur les trottoirs. Des places de stationnement, ainsi que des parkings sont prévus à cet effet dans la commune, merci de vous y garer.